

ADEME presse

Toute l'actualité de l'ADEME.

[Ademe](#)

Réemploi, réutilisation : un marché de plus d'un milliard d'euros en France

08 juillet 2013 | [Consommation & déchets](#) | [Lien permanent](#)

Dans un contexte économique et financier tendu, les Français, à la recherche d'économies, modifient leurs habitudes de consommation, en se tournant davantage vers le réemploi, la réparation et la réutilisation des objets. Afin de mieux comprendre ce phénomène grandissant, l'ADEME a étudié pour la première fois l'organisation et les activités du secteur du réemploi, de la réparation et de la réutilisation.

Ainsi, en 2012, près de la totalité des Français (98 %) déclarent avoir déjà pratiqué le réemploi et l'on estime à 1 250 millions d'euros par an le chiffre d'affaires lié au réemploi et à la réutilisation.

Les structures de l'occasion, tels que les sites Internet de mises en relation vendeurs/acheteurs (en croissance depuis 2010), sont les plus plébiscitées par les consommateurs. Avec près d'un milliard d'euros, elles représentent 78 % du chiffre d'affaires global.

La mise en place d'un suivi et d'une formation du personnel régulier permet également aux réseaux spécialisés de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme Emmaüs de voir leur image s'améliorer et leur activité croître (+ 10 % depuis 2010).

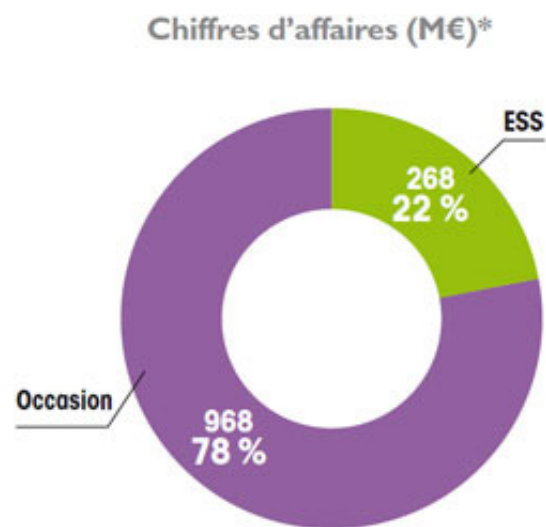
Le marché de la réparation tire également profit de la crise économique : le nombre d'entreprises de réparation a augmenté de 26 % tous secteurs confondus entre 2007 et 2011. La réparation automobile est le secteur le mieux représenté avec 60 % des entreprises du secteur.

Qu'ils souhaitent dépenser moins ou consommer différemment, les Français ont changé leur vision du réemploi, de la réutilisation et de la réparation des objets.

L'impact sur l'environnement s'en fait d'ailleurs sentir : on estime qu'en 2011, 825 000 tonnes de déchets ont été évitées grâce au réemploi et à la réutilisation, participant ainsi au développement de l'économie circulaire.

Les efforts doivent être poursuivis pour favoriser ces nouveaux modes de consommation, notamment grâce à la promotion du réemploi ou à l'accompagnement des collectivités locales afin qu'elles développent des partenariats avec des structures spécialisées.

Quelle est la différence entre réemploi, réparation et réutilisation ?



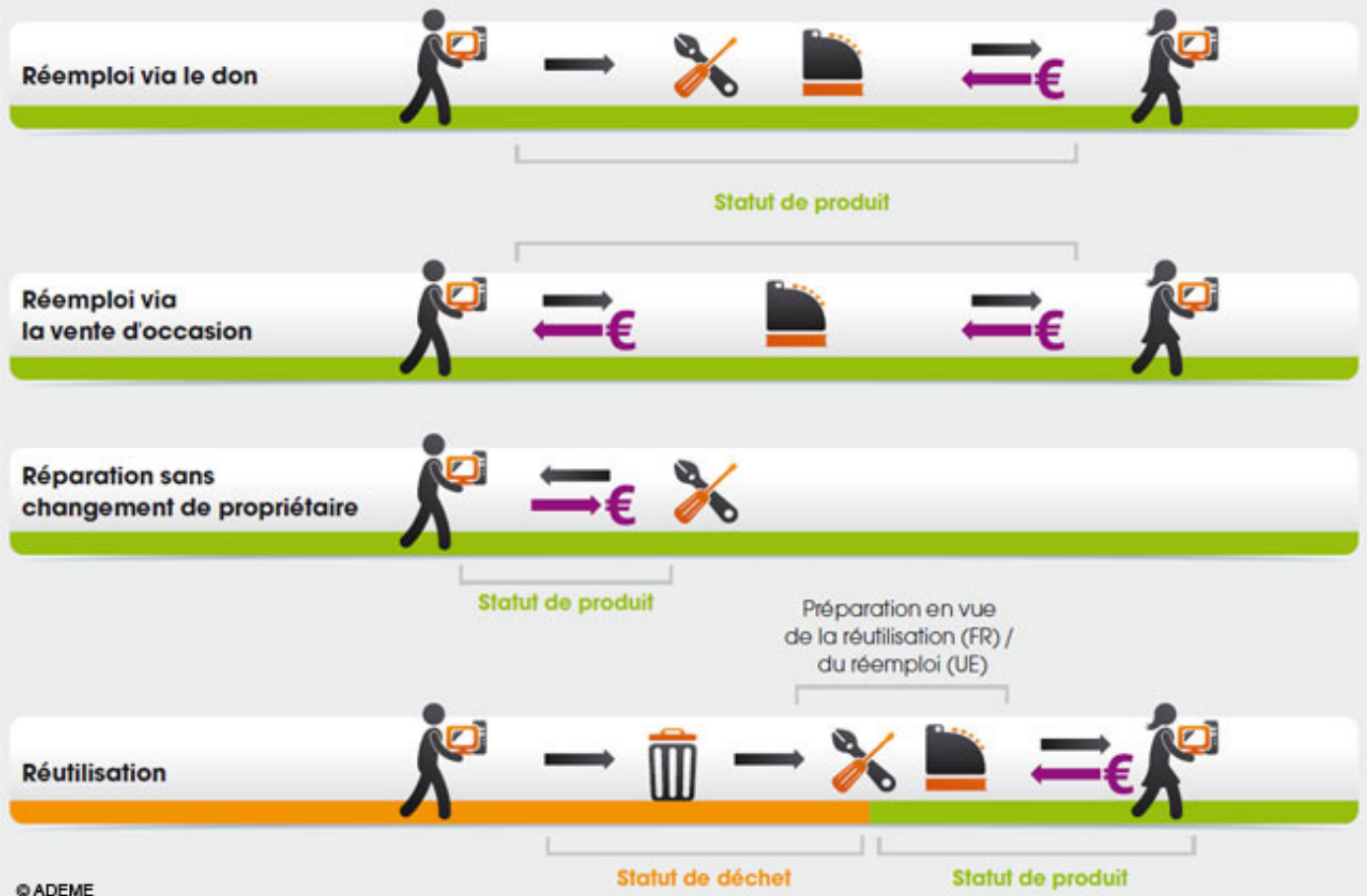
Depuis 2010, à périmètre constant :
 +10 % pour l'ESS
 +10 % pour l'occasion

* Hors vente directe entre particuliers

© ADEME

SCHÉMA ILLUSTRANT LES NOTIONS DE RÉEMPLOI, RÉPARATION ET RÉUTILISATION

Ce schéma souligne le rôle central du consommateur mais également l'importance de relayer les initiatives de chacun des acteurs intervenant tout au long du cycle de vie du produit, puis du déchet.



→ [La synthèse : réemploi, réparation, réutilisation - Données 2012](#)

Copyright Ademe